

Stratégie Eau du canton du Valais

Atelier avec les communes

3 octobre 2024, Martigny

Synthèse pour le Valais romand



Synthèse pour les 8 périmètres (bassins versants) du Valais romand

Une synthèse des points de vue exprimés par les participants à l'atelier de Martigny du 3 octobre 2024 est proposée ci-après dans les **huit périmètres (bassins versants de collaboration) du Valais romand (Bassin A, C, D, F, G, H, K, L)**.

Elle montre à la fois des points communs et des différences spécifiques dans l'approche et les objectifs de la collaboration intercommunale entre les différentes régions du Valais

Périmètres et Bassins Versants de collaboration

- **Avis général sur les Bassins Versants proposés :**
 - Les périmètres sont globalement jugés **pertinents** et **cohérents** avec les réalités géographiques et administratives locales.
 - Toutefois, dans **tous les groupes** sauf un (Entremont) des propositions d'**extension** aux communes voisines ont été émises pour inclure des acteurs clés ou tenir compte de collaborations intercommunales préexistantes.

- **Communes supplémentaires qu'il est proposé d'intégrer dans les périmètres :**
 - **Chablais :** Collaboration souhaitée avec le Chablais Vaudois.
 - **Trient-Dorénav-Collonges :** **2 :** Martigny et St-Maurice
 - **Martigny :** **2 :** Leytron et une partie de Val-de-Bagnes
 - **Entremont :** Pas d'extension demandée, mais une extension fonctionnelle pour les eaux usées jusqu'à Martigny
 - **Conthey-Ardon-Leytron** **3 à 5 :** Savièse, Veysonnaz, Sion et év. Hérémente et Vex
 - **Sion-Savièse** **1 :** Nendaz (Aproz), avec mention de collaborations existantes avec Conthey et Ayent
 - **Hérens** **2 à 3 :** Nendaz, Veysonnaz et potentiellement Sion
 - **Lens-Icogne-Sierre** **3 :** Arbaz, Varen et Saint-Léonard

- **Communes potentiellement dans plusieurs périmètres / bassins de collaboration :**
 - Si les périmètres sont étendus selon les souhaits des participants, plusieurs communes se trouveraient en principe dans deux ou trois périmètres :
 - Arbaz, Chalais, Saint-Léonard et Varen (qui est déjà dans un périmètre du Haut-Valais) se retrouveraient potentiellement dans 2 périmètres (éventuellement aussi Hérémente et Vex, ainsi que marginalement Val-de-Bagnes)
 - Leytron, Martigny, Nendaz, Veysonnaz et Sion ainsi que Salgesch (qui se trouve déjà dans un périmètre du Haut-Valais) se retrouveraient potentiellement dans 3 périmètres.

Collaboration entre les communes

- **Volonté générale de collaborer dans les périmètres**
 - Dans tous les groupes, la coopération intercommunale autour de l'eau est perçue comme **nécessaire** et **bénéfique** pour répondre aux défis actuels.
 - De nombreuses communes n'étaient **pas représentées** lors de l'atelier, ce qui génère une incertitude quant à leur volonté réelle de collaborer. Il est donc recommandé de sonder les communes non présentes pour **confirmer leur adhésion** à une démarche commune dans leur périmètre.
 - Les participants insistent sur la nécessité d'adapter la collaboration en fonction des **thématiques spécifiques** (voir plus bas), ce qui montre une volonté de ne pas imposer un modèle rigide mais plutôt une **coopération ciblée et pragmatique**.

• Cas particuliers

- **Hérens** : Seule la commune d'Hérérence était présente lors de l'atelier. Les autres communes (Évolène, Mont-Noble, Saint-Martin et Vex) étaient absentes. Le représentant d'OIKEN a exprimé un avis positif sur la collaboration et proposé d'élargir le périmètre à Nendaz, Veysonnaz et Sion, mais cet avis vient d'un acteur externe et non directement des communes concernées.
- **Sion-Savièse** : Seulement 2 communes sur 6 étaient représentées (Grimisuat et Savièse). La ville de Sion n'était pas représentée au niveau politique et seul un représentant d'OIKEN a temporairement fait office de porte-parole. Ces absences fragilisent les conclusions du groupe.

Thématiques prioritaires dans le domaine de l'Eau

Liste générale des thèmes de l'eau, par priorité décroissante selon les avis exprimés dans les groupes :

- **■ Priorité absolue: L'eau potable** (8 mentions sur 8)
 - Dans **tous les territoires et bassins versants**, l'approvisionnement en **eau potable** est systématiquement identifié comme le thème **le plus important**.
 - Les communes insistent sur la nécessité de sécuriser les ressources, d'optimiser les réseaux et de prévoir des **interconnexions** pour pallier d'éventuelles pénuries.
- **■ Priorité importante : Gestion des eaux usées** (6 mentions sur 8 (75%))
 - Plusieurs groupes ont souligné l'importance de regrouper les infrastructures de traitement des eaux usées (STEP) pour mutualiser les coûts et améliorer l'efficacité.
 - Exemple marquant : le projet FuturoSTEP dans le périmètre du Chablais est cité comme une solution intercommunale exemplaire.
- **■ Priorité essentielle : Irrigation agricole**
 - (4 mentions sur 8 (50%))
 - Ce thème revient principalement dans les périmètres où l'agriculture est fortement présente (**Conthey-Ardon-Leytron, Lens-Icogne-Sierre, Sion-Savièse**).
 - La problématique de l'**étiage en été** est souvent évoquée, avec comme conséquence le besoin d'organiser des **réserves d'eau** pour l'irrigation (multi-usage de l'eau).
- **■ Priorité ponctuelle : Protection contre les inondations** (3 mentions sur 8 (38%))
 - Ce thème est mentionné de manière spécifique dans certains périmètres comme **Trient-Dorénaz-Collonges** et **Hérens**.
 - Il est lié aux défis de **topographie alpine**, avec des risques accrus de crues et de ruissellements.
- **■ Priorité à explorer : Multi-usage des lacs et barrages** : (2 mentions sur 8 (25%))
 - Mentionné principalement dans des périmètres comme **Entremont** et **Hérens**, ce thème vise à tirer parti des infrastructures existantes pour l'irrigation agricole, l'eau potable et l'enneigement artificiel
- **■ Autres thèmes moins ou non prioritaires, mais discutés :**
 - **Protection des eaux souterraines** : apparaît 2 fois sur 8 (25%), mais n'est pas un enjeu majeur globalement.
 - **Enneigement artificiel** : jugé peu prioritaire sauf dans les régions directement concernées

- **Revitalisation des cours d'eau et eau pour l'industrie** : ces sujets sont souvent considérés comme **non prioritaires** pour la coopération intercommunale.

Autres thèmes ponctuellement mentionnés :

Certains thèmes ont été mentionnés, alors qu'ils ne figuraient pas explicitement dans les 9 thèmes proposés. Il s'agissait – la liste n'est pas exhaustive – de :

- Gestion des alpages (Chablais)
- Gestion des consortages d'irrigation (Conthey-Ardon-Leytron et Lens-Icogne-Sierre)
- Gestion des eaux pluviales (Entremont)
- Centralisation et gestion des données sur l'eau (Entremont)
- Collaboration transfrontalière (Entremont)
- Interconnexions pour la protection incendie (Martigny)
- Valorisation des eaux thermales (Martigny).

Propositions concrètes pour une coopération entre acteurs

Prochaines étapes, propositions concrètes

On peut regrouper de la manière suivante les propositions concrètes faites par les groupes (indépendamment du rôle du canton, qui est traité au point suivant) :

1. Interconnexions des réseaux d'eau potable pour sécuriser l'approvisionnement.
2. Mutualisation et modernisation des STEP.
3. Création de réserves d'eau et d'interconnexions de réseaux pour l'irrigation agricole.
4. Centralisation des données hydriques pour une meilleure planification.
5. Études et projets pilotes pour tester des solutions locales.

Ces 5 groupes de propositions sont précisés de manière résumée ci-après :

1. Création ou renforcement des interconnexions des réseaux d'eau potable

- Objectif : sécuriser l'approvisionnement en eau potable en créant des liaisons physiques entre les communes voisines.
- Raison : pallier les risques de pénuries et garantir une meilleure résilience face aux défis climatiques.
- Exemples :
 - Sion-Savièse : interconnexion des réseaux entre Grimisuat, Savièse et leurs voisines.
 - Trient-Dorénav-Collonges : liaison avec Martigny pour l'eau potable.
 - Lens-Icogne-Sierre : assurer une continuité entre les coteaux et la vallée.
 - Conthey-Ardon-Leytron : faisabilité de maillage des réseaux d'eau potable

2. Mutualisation et modernisation des Stations d'Épuration (STEP)

- Objectif : regrouper les STEP existantes en des installations régionales mutualisées pour optimiser les coûts et les performances.
- Raison : les infrastructures vieillissantes nécessitent des investissements collectifs pour rester efficaces et conformes (accroissement des exigences de la loi sur la protection des eaux).
- Exemples :
 - Chablais : projet FuturoSTEP pour centraliser le traitement des eaux usées.
 - Martigny : Projet Martigny-Région et modernisation de la STEP de Martigny.
 - Hérens : réflexion sur des STEP communes pour plusieurs communes du périmètre.

3. **Création de réserves d'eau et d'interconnexions pour l'irrigation agricole**

- Objectif : développer des bassins de rétention, des systèmes de stockage et des interconnexions pour soutenir l'irrigation en période de sécheresse.
- Raison : répondre aux besoins agricoles face aux pénuries d'eau croissantes en été (étiage).
- Exemples :
 - Conthey-Ardon-Leytron : Étude de faisabilité sur les réseaux d'irrigation en plaine.
 - Lens-Icogne-Sierre : garantir une gestion optimale des ressources pour les coteaux agricoles

4. **Centralisation des données hydriques pour la planification**

- Objectif : mettre en place des bases de données partagées pour collecter et analyser les informations sur les ressources en eau (quantité, qualité, infrastructures).
- Raison : améliorer la planification stratégique et la prise de décisions collectives entre communes.
- Exemples :
 - Entremont : centralisation des données pour une gestion collective plus efficace.
 - Hérens : partage d'informations pour coordonner les projets d'eau potable et d'irrigation.

5. **Études et projets pilotes pour optimiser la gestion de l'eau**

- Objectif : lancer des études techniques ou des projets pilotes pour tester de nouvelles approches dans la gestion de l'eau (multi-usage, efficacité des réseaux).
- Raison : trouver des solutions adaptées aux réalités locales avant leur déploiement à grande échelle.
- Exemples :
 - Entremont : projets pilotes sur l'usage multi-fonctionnel des barrages.
 - Sion-Savièse et Hérens : études pour optimiser les réseaux et les usages agricoles.

Quels rôles peut jouer la Stratégie Eau du Canton ?

1. Rôle de coordinateur et de facilitateur neutre.
2. Soutien financier afin de donner l'impulsion pour l'activation de réflexions ou de projets
3. Accompagnement technique et expertise neutre.
4. Centralisation et partage des données hydriques du canton et des communes.
5. Développement d'une méthodologie pour la gouvernance intercommunale ainsi que la gouvernance pour la répartition de l'eau entre les utilisateurs.
6. Simplification des procédures administratives cantonales et optimalisation de la coordination entre les services.

Ces 6 pistes sont précisées ci-après de manière résumée :

1. **Rôle de coordinateur et facilitateur**

- Le canton est sollicité pour jouer un rôle de coordinateur dans la mise en œuvre des collaborations intercommunales.
- Faciliter les échanges entre les communes et assurer une vision globale des projets en relation avec la gestion des eaux, avec une pesée des intérêts neutre / externe à la région.
- Exemple : Martigny et Conthey-Ardon-Leytron, le canton est attendu pour formaliser les conventions et organiser des réunions régulières entre communes.

2. Soutien financier

- Le financement est une attente récurrente, en particulier pour les projets d'infrastructures lourdes comme les interconnexions des réseaux d'eau potable, la construction ou mutualisation des STEP ou la création de réserves d'eau pour l'irrigation agricole. La stratégie peut donner une impulsion (qui reste symbolique) mais qui permet de cautionner une proposition.
- Exemples : Chablais : les participants demandent un soutien financier pour le projet FuturoSTEP ; Conthey-Ardon-Leytron : une aide est sollicitée pour construire des infrastructures d'irrigation.

3. Accompagnement technique et expertise

- Le canton est attendu pour fournir un accompagnement technique. Proposer des études pour cartographier les ressources en eau, mettre à disposition des experts pour aider les communes dans la planification et la réalisation des projets, etc.
- Exemple : Entremont : les participants demandent un soutien technique pour la centralisation des données hydriques.

4. Centralisation et partage des données hydriques

- Le canton est sollicité pour créer une plateforme centralisée où les données sur les ressources en eau, les besoins et les infrastructures peuvent être partagées entre les communes.
- Exemple : Entremont et Hérens : cette centralisation est vue comme un levier pour améliorer la planification stratégique.

5. Soutien à la gouvernance intercommunale

- Le canton est appelé à encourager la création de comités intercommunaux ou d'autres structures de gouvernance pour piloter les projets à l'échelle régionale.
- Exemple : Sion-Savièse et Lens-Icogne-Sierre : Une gouvernance structurée est vue comme un élément clé pour avancer.

6. Simplification des procédures administratives cantonales

- La simplification des procédures cantonales est demandée pour accélérer les projets d'interconnexions et, plus généralement, tous les projets liés à l'eau, déjà au stade de la faisabilité.
- Exemples : Ce sujet est mentionné dans les périmètres Sion-Savièse (simplifier la validation des projets) et Lens-Icogne-Sierre (le « cri du cœur » : alléger les procédures administratives).

Résumé

Les participants valident pour l'essentiel les périmètres et les bassins versants de collaboration proposés, mais en demandent la plupart du temps l'extension vers des communes voisines. Comme toutes les communes n'ont pas participé à ces ateliers, les présidents et municipaux seront approchés pour confirmer leur adhésion à une démarche avec la Stratégie Eau. Il sera important d'aller **rencontrer les communes** afin de véritablement répertorier **les volontés politiques de collaboration** et de synergie (également inclure les préfets).

Dans ces périmètres et bassins versants, il existe une **forte volonté de collaboration intercommunale** pour une gestion durable de l'eau dans le Valais romand. Les principaux sujets sont **l'eau potable**, les **STEP régionales** et **l'irrigation agricole**.

Les actions de la Stratégie Eau sont souhaitées vers l'impulsion et stimuler les projets comme la **coordination de projets**, la **facilitation entre communes**, et le **soutien aux actions concrètes identifiées**, entre autres la **centralisation des données hydriques**.

L'avenir repose sur une **gouvernance structurée de la gestion de l'eau**, des **projets pratiques et réalistes** et une approche flexible tenant compte des spécificités locales, tout en assurant une vision cohérente dans les bassins versants et dans le territoire valaisan.

Cette rencontre annuelle avec les autorités et les responsables de l'eau **est fortement souhaitée** car elle permet un **réseautage important**, de mieux **collaborer** ainsi que d'être **mis à jour** sur les derniers changements ou évolutions des règlements cantonaux.

Décembre 2024.

Laurent HORVATH, Délégué à l'Eau du Canton du Valais
Mob: 079 687 7167 Laurent.Horvath@admin.vs.ch
Web : **Strategie Eau** Valais <https://www.vs.ch/web/strategie-eau>